

Minorités ethniques et nouveaux immigrants en Estonie

Ott KURS
Université de Tartu - ESTONIE

Introduction

La minorité ethnique est définie comme une entité placée en situation d'infériorité dans l'un des contextes suivants :

- 1) dans une région périphérique de l'État;
- 2) comme un îlot à l'intérieur de l'État;
- 3) comme un groupe nomade et/ou dispersé sur le territoire de l'État.

On distingue normalement deux catégories de minorités ethniques : les minorités nationales et les "ethnies sans État". La minorité nationale est une collectivité habitant souvent une région frontière, dont la langue, les mœurs et les sympathies nationales vont vers le pays limitrophe. L'"ethnie sans État" est une collectivité isolée qui doit protéger seule sa langue d'expression. L'"ethnie sans État" n'a donc pas de statut d'État souverain et ne peut s'appuyer ni sur une population mère ni sur une communauté linguistique. Si elle est dépourvue d'autonomie politique et qu'aucune loi ne protège sa langue, cette ethnie survit souvent dans des conditions difficiles (16).

Dans les pays Baltes, les deux catégories sont représentées, ce qui implique un regard en arrière sur la période de l'indépendance de l'Estonie avant la deuxième guerre mondiale (1918-1940) et pendant la période d'annexion (1940-1991).

L'ethnie majoritaire et les minorités

En 1934, le nombre d'habitants sur le territoire de la République d'Estonie (47 549 km²), indépendante en 1918 et reconnue par la Russie Soviétique en 1920, était de 1 126 413 habitants.

La majorité d'entre eux était constitué d'Estoniens (88,2 %). Des 11 provinces, l'île de Saaremaa était la plus "estonienne" (99,1 % d'Estoniens) tandis que le plus petit nombre d'Estoniens habitaient Põhja-Eesti, la région sud-est de l'Estonie (32,4 % des habitants).

Les minorités ethniques représentaient 11,8 % de la population estonienne et se partageaient entre des représentants de 50 nationalités différentes. Les plus nombreux (plus de 1 000 personnes) étaient les Russes (8,7 %), les Allemands (1,5 %), les Suédois (0,7 %), les Lettons (0,5 %), les Juifs (0,4 %), les Polonais (0,1 %) et les Finlandais (0,1 % de la population). Aux "ethnies sans État" appartenaient, à cette époque-là, les Juifs, les Ingriens (Finnois orthodoxes de l'Ingrie, 841 personnes), les Tsiganes (766 personnes), les Tatars, les Livoniens, les Caréliens, les Mordves et les Komis.

Figure 1

Ces minorités ethniques étaient concentrées dans les provinces périphériques (Russes, Lettons et Suédois) et partiellement dans les villes (Allemands et Juifs). Il y avait en Estonie également un petit nombre de Tsiganes nomades, caractéristiques des pays européens. Dans la

province de Tartumaa, commune de Laiuse (surtout dans le village de Raaduvere) et dans la ville de Jõgeva habitaient à peu près 60 Tsiganes, dits Tsiganes de Laiuse, sédentaires ou semi-nomades. Environ 800 Tsiganes lettons et une dizaine de Tsiganes russes près de la frontière est menaient encore une existence nomade. La plupart des Tsiganes de l'Estonie ont péri pendant l'occupation allemande (2).

Avant l'arrivée des Slaves, les régions à l'est du lac Peipsi (Peïpous) étaient habitées par des peuples finno-ougriens. Jusqu'aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, les Estoniens eurent pour voisins de l'Est un peuple apparenté, les Votes, qui subirent par la suite une russification. L'invasion des premiers Slaves orientaux commença à l'ouest du lac Peipsi. Au XVII^{ème} siècle, des groupes russophiles s'installèrent dans la région de Nina et de Mustvee. L'immigration des Russes sur la côte ouest du lac Peipsi continua au XVIII^{ème} siècle, époque à laquelle le territoire estonien faisait partie de la Russie. La plupart était des "vieux croyants" russes qui échappaient aux persécutions. Ils créèrent un peuplement sur le modèle du village-rue (en allemand, *Straßendorf*), le long de la côte jusqu'à l'île de Piirissaar. Dans les années 1930, le nombre des "vieux croyants" russes s'élevait encore à 7 ou 8 000 personnes.

La politique de russification commencée dans les années 1880 ne fut pas accompagnée d'une colonisation russe. En revanche, il y en eut des prémices lors de la création en Estonie, à la veille de la première guerre mondiale, d'un complexe militaro-industriel impérial limité principalement à Tallinn. Avec le traité de Tartu (1920) les territoires aux bords du lac Pihkva (Pskov) et de la rivière Narva, russifiés depuis longtemps, furent rattachés à l'Estonie (9).

En 1934, 71 % des 92 656 Russes habitaient la campagne et 29 % les villes. Ils étaient répartis principalement dans les provinces frontalières de l'est où ils étaient nettement majoritaires dans plusieurs communes des provinces de Virumaa, de Tartumaa et de Põlva. Ils constituaient presque la moitié (49,8 %) de la population de la commune de Narva, en Ingrie Estonienne. Les petites villes de Kallaste et de Mustvee, au bord du lac Peipsi dans la province de Tartumaa, étaient également à majorité russe (88 et 62,8 % de la population). Leurs principaux domaines d'activité étaient l'agriculture, la maçonnerie et, dans les villes, le commerce. A cette époque-là, il n'y avait pas de population ukrainienne et biélorusse sur le territoire estonien.

La minorité allemande est issue, à l'origine, des conquérants allemands de l'Estonie, et plus tard de la bourgeoisie venue d'Allemagne. Ils se mêlèrent avec des conquérants d'origines différentes et avec des Estoniens. Pendant leur long séjour ils acquirent une nouvelle identité dite "balte" (Deutschbalten). Jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, ils ont formé l'essentiel de la population urbaine. Par la suite, leur nombre absolu, et relatif, a commencé à diminuer (12). En 1934, la plupart des 16 346 Allemands habitaient dans les villes (84 %); ils n'avaient pas de territoire particulier et étaient mêlés aux Estoniens. Le plus grand nombre habitait à Tallinn (4,8 %), à Tartu (4,6 %), à Pärnu (4,3 % de la population) et dans d'autres villes où ils travaillaient principalement dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. À la campagne, les Allemands étaient nombreux dans certaines communes des provinces de Virumaa, Läänemaa, Põlva, Viljandimaa, Tartumaa, Valgamaa et à Sõmerpalu (15,9 % de la population) dans la province de Võrumaa (15). Ils y étaient surtout des propriétaires fonciers, des commerçants et des artisans.

Le pacte germano-soviétique de 1939 entraîna le départ des Allemands baltes vers l'Allemagne, en fait vers les régions occidentales de la Pologne annexée. Les départs, commencés en octobre 1939, concernèrent à la fin de l'année 11 763 personnes. L'année suivante, 2.640 personnes de plus étaient parties. Comme il y avait aussi des Estoniens parmi les "rapatriés", on estime que 13 339 Allemands partirent, soit 85 % du groupe ethnique. 3 000 Allemands restèrent en Estonie jusqu'en 1941, année au cours de laquelle 7 000 personnes

quittèrent encore le pays. A la suite de ces départs, la population de l'Estonie diminua de 21 400 personnes (13).

La troisième grande minorité ethnique était formée par les Suédois ("*aibofolket*" ou les "habitants des îles"), dont l'immigration de Suède et de Finlande du Sud avait commencé au XIII^{ème} siècle. Leur territoire d'implantation était très étendu au XVI^{ème} siècle mais, après cette date, les Estoniens vinrent aussi s'installer dans cette partie du pays.

En 1934, 7 641 Suédois habitaient en Estonie, dont 6 500 à la campagne, en particulier sur la côte nord-ouest et dans les îles. Ils constituaient la majorité de la population de l'île de Ruhnu (98,2 %) et de Vormsi (95,2 %), à Noarootsi, à Riguldi, à Nõva, dans les îles de Pakri (96,3 %) et de Naissaar. Ils étaient peu nombreux à Tallinn (600 personnes environ, soit plus de la moitié des Suédois urbains) et à Haapsalu (2,8 % de la population). Les Suédois travaillaient surtout dans l'agriculture, l'élevage et la pêche et, dans l'île de Ruhnu, ils pratiquaient également la chasse aux phoques.

Le traité conclu avec l'Union Soviétique en 1939, notamment à propos des bases militaires, toucha fortement la minorité suédoise. En 1940, ils durent quitter les îles de Pakri, de Naissaar et d'Osmussaar et furent autorisés à "revenir" en Suède, où 7 920 personnes partirent en 1943 et 1944. Ainsi la minorité ethnique suédoise cessa-t-elle d'exister en Estonie.

Jusqu'à la fin du siècle dernier la frontière entre l'Estonie et la Lettonie s'était considérablement déplacé vers le Nord, puis avait commencé le mouvement des Estoniens vers le Sud (surtout dans la région de Valga). Ainsi, la zone de peuplement s'était élargie. En 1934, à la frontière sud de l'Estonie, et en particulier près de Valga, il y avait 5 435 Lettons dont plus de la moitié étaient des agriculteurs possédant des fermes dans les communes de Orajõe et Rajangu dans la province de Pärnumaa, dans les communes Tõlliste, Kaagjärve (21,1 %), Karula et Taheva de la province de Valgamaa et dans les communes Irboska, Laura et Rootova (13,3 % de la population) de la province de Petserimaa. Dans la ville de Valga (en letton, *Valka*), la population lettonne était de 1 037 personnes, soit 9,6 % de la population (15).

L'immigration des Juifs en Estonie avait commencé seulement dans la première moitié du XIX^{ème} siècle (5). La plupart était des marchands et des artisans venus de Pologne, de Lituanie et de Courlande. Un autre groupe important était formé d'étudiants et de professeurs. Les premiers résidents, "soldats de Nicolas" ou cantonistes, avaient fondé les communautés juives d'Estonie. La population juive s'était implantée dans les vieux quartiers des villes où elle avait renforcée la position de la classe moyenne. La population rurale – *stetl* – largement répandue en Europe de l'Est, ne s'était pas développée en Estonie (3). Du fait de l'immigration constante, la communauté juive avait été multipliée par six entre 1867 et 1897, mais elle était restée cependant la plus petite des communautés de la région balte.

En 1934, on comptait 4 434 Juifs en Estonie, essentiellement des citadins, artisans ou commerçants pour la plupart. Les communautés les plus importantes étaient installés à Tallinn (2 203, soit 1,6 %), à Tartu, Pärnu, Narva, et Valga.

Les droits des minorités ethniques

La majorité de la population des pays baltes détenait la nationalité de l'État correspondant. Ainsi, en 1934, 98,5 % des habitants de l'Estonie avaient la nationalité estonienne. Parmi les étrangers, les citoyens de l'Allemagne et de la Lettonie étaient les plus nombreux.

Le problème des minorités ethniques se posa plus nettement après la première guerre mondiale, lorsque plusieurs nouveaux États se créèrent sur les ruines des anciens empires.

Bien que la République d'Estonie ait été créée pour protéger les intérêts du peuple estonien, elle n'est pas devenue un État nationaliste comme d'autres. Dans le manifeste de l'Indépendance

de l'Estonie, déjà, les droits inaliénables des minorités ethniques ont été nettement déclarés. La première constitution de 1920 a été la seule à affirmer les droits des minorités ethniques avec une telle force (12). L'adoption d'une loi sur l'autogestion culturelle en 1925 fut un événement d'une portée internationale. Ainsi, les droits des minorités étaient garantis par la Constitution. Tout citoyen estonien pouvait conserver librement son originalité ethnique. Les grandes minorités reçurent le droit de s'adresser dans leur langue maternelle aux institutions administratives, reconnue comme langue de l'administration locale et des institutions culturelles dans leurs régions d'implantation. Toute minorité dont le nombre de représentants était au moins de 3 000 personnes (14) était considérée comme une minorité reconnue de droit. Dans ce cas, l'État assurait l'entretien des écoles primaires et secondaires, le budget de l'administration locale, les allocations, etc. L'appartenance à une minorité ethnique était fixée par une liste qui recensait tous les membres de plus de 18 ans. Les enfants et les adolescents faisaient partie du groupe ethnique de leurs parents.

Les élections au Conseil de la culture de la minorité allemande eurent lieu à l'automne 1925, puis, au printemps 1926, celles du Conseil de la culture de la minorité juive. Les minorités russe et suédoise ne créèrent pas d'administrations culturelles, leur habitat compact permettant de résoudre les problèmes ethnico-culturels par une simple administration locale. Il y avait en effet une vingtaine d'écoles en langue suédoise dans les communes à majorité suédoise, une école supérieure populaire (*folkhögskola*), une école de pays (*lantmanskola*) à Noarootsi et un gymnase à Haapsalu. Les Russes, pour la plupart, n'avaient pas encore la nationalité estonienne et manquaient d'expérience pour s'organiser en tant que minorité ethnique. Ils y parvinrent seulement à la fin des années 1930 (12).

Les peuples autochtones et les immigrants dans l'Estonie annexée

Après l'annexion de l'Estonie par l'Union Soviétique en 1940, des brutalités furent exercées à l'encontre des citoyens estoniens et des minorités ethniques. Les premières déportations commencèrent en 1939, lorsque la ville de Paldiski et plusieurs îles du golfe de Finlande devinrent le domaine de l'armée rouge. Les habitants de Paldiski étaient en majorité des Estoniens, mais la population des îles (Osmussaar, Pakri et Naissaar) était essentiellement suédoise.

En conséquence de la guerre et de la période d'annexion qui suivit, la population autochtone de l'Estonie commença à diminuer. En 1943-1944, environ 70 000 Estoniens avaient quitté l'Estonie avec les Suédois (7). Les déportations de 1941 et de 1949 y contribuèrent encore. Après le rattachement à la Russie des régions situées au-delà de Narva et d'une grande partie de la province de Petserimaa (1), il ne resta plus en Estonie aucun territoire peuplé par des minorités ethniques. En 1945, la population de l'Estonie se composait presque exclusivement d'Estoniens.

45 ans plus tard, leur pourcentage dans la population n'est que de 61,5 % (cf. tableau 1).

De 1945 à 1950, 241 000 personnes arrivèrent en provenance de l'Est. Elles remplirent rapidement le vide qui s'était créé de 1940 à 1944. Les gens arrivaient soit recrutés par les entreprises de construction et par l'industrie du schiste bitumineux, soit de leur propre initiative ou à l'instigation des familles ou des relations arrivées plus tôt (4). Les premiers immigrants étaient ressortissants des régions du nord-ouest de la Russie, mais progressivement il en vint de régions de plus en plus éloignées. La deuxième grande vague d'immigration eut lieu entre 1961 et 1970, période pendant laquelle arrivèrent 95 000 personnes (6).

Figure 2

Tableau 1. Estoniens et immigrants dans la population estonienne

Année	Population	Nombre d'Estoniens	Pourcentage d'Estoniens
1945	845 000	831 000	97,3
1959	1 196 791	892 653	74,6
1970	1 356 079	925 157	68,2
1979	1 464 476	947 812	64,7
1989	1 565 662	963 269	61,5
1994	1 506 927	962 326	63,9
1995	1 491 583
1996	1 476 301

Le nombre d'Estoniens diminue à Tallinn et dans les autres grandes villes, mais également dans les petites villes et les bourgs (tableau 2).

Tableau 2. La diminution du pourcentage d'Estoniens dans les villes 1970-1989

Ville	1970	1979	1989	
Kohtla-Järve	30,6	26,4	20,9	
Kiviõli	51,9	44,5	38,1	
Narva	6,9	4,9	3,9	
Sillamäe	4,9	4,3	3,2	
Tapa	50,2	43,2	37,0	
Paldiski	5,5	3,2	2,4	
Loksa	44,5	37,0	26,8	
Narva-Jõesuu	23,4	16,5	12,0	
Viivikonna		12,0	9,6	7,3
Maardu	...	21,7	15,4	
Kallaste	25,4	24,0	19,7	
Mustvee	43,5	44,1	43,2	

À côté des Russes, les plus grands groupes d'immigrés étaient les Ukrainiens, les Biélorusses et les Finlandais. En 1989, les autres groupes ethniques de plus de 500 représentants étaient les suivants : Juifs, Tatars, Lituaniens, Polonais, Allemands, Lettons, Arméniens, Azers, Mordves, Moldaves, Tsiganes et Tchouvaches. Comme tous ces groupes étaient assimilés à la population russe, ils ont reçu l'appellation générale de "population de langue russe".

Les Russes formaient un ensemble considérable. Ils étaient concentrés dans les grandes villes où ils constituaient 39 % de la population. À titre de comparaison on pourrait noter que tous les autres non-Estoniens urbains ne représentaient que 8,9 % de la population. À peu près la moitié des Russes était concentrée à Tallinn et dans ses environs (Harjumaa) et un tiers dans le nord-est (les villes de Ida-Virumaa). Ils constituaient plus de 10 % des ruraux dans les provinces de Harjumaa, d'Ida-Virumaa et de Tartumaa. Dans plusieurs communes, ils formaient plus de la moitié de la population.

Le nombre des autres Slaves orientaux, en particulier des Ukrainiens, avait aussi augmenté. Si en 1934 il y en avait seulement 92, en 1989 ils étaient 48 271. Ils habitaient en majorité dans le nord de l'Estonie et principalement dans les villes; à Paldiski, ils constituaient 16 % de la

population. Leur connaissance de la langue estonienne était faible, mais cependant meilleure que celle des Russes ou des Biélorusses. Ceux-ci étaient au nombre de 27 711 et habitaient également dans le Nord de l'Estonie. Un nombre important d'entre eux était russifié. 91,8 % de ce groupe ethnique habitait en ville; à Maardu en particulier, ils constituaient 8 % de la population.

Le groupe suivant d'après le nombre de représentants est le groupe Finlandais, dont l'immigration en Estonie diffère de celle des Slaves (8). Ils peuvent être considérés comme des réfugiés politiques. Pendant la guerre et immédiatement après la guerre une partie des Finlandais d'Ingrie (Inghers), persécutés par le pouvoir soviétique, a essayé de s'installer en Estonie, mais ils ont été déportés de 1948 à 1950. Ils ne purent revenir que dans la deuxième moitié des années 1950. En 1989, il y avait 16 568 Finlandais en Estonie, dont seulement 31 % considéraient le finnois comme leur langue maternelle. Les tendances à la russification étaient plus fortes parmi les Finlandais des villes de Ida-Virumaa et de Tallinn (11). Les Finlandais, rassemblés tout d'abord dans la province d'Ida-Virumaa, commencèrent à se déplacer vers Tallinn. Suivirent Virumaa (31,8 %), l'Estonie du sud-est (18,7 %), l'Estonie centrale (9 %) et l'Estonie occidentale (7 % du groupe ethnique). 67,5 % de la population de ce groupe habitait dans les villes et les bourgs. C'est à Järvakandi (8,1 % de la population) qu'ils étaient les plus nombreux. Des représentants d'autres peuples finno-ougriens occidentaux résidaient également en Estonie : des Caréliens (886), des Ingriens (306) et des Vepses (37 personnes).

Les autres grands groupes ethniques (essentiellement ressortissants de l'Union Soviétique) étaient les Juifs (4 613, dont 98,5 % dans les villes) et les Tatars (4 058, dont 92,3 % dans les villes). Si les premiers étaient en majorité russifiés, 55,4 % des Tatars considéraient la langue de leurs ancêtres comme leur langue maternelle. Notons que, en 1934, 166 Tatars habitaient en Estonie. La rue Tatari à Tallinn témoigne d'une ancienne colonie tatare résidente. La population juive, dans sa grande majorité (80 %), réside à Tallinn. Leur conscience nationale s'enracine moins dans le sentiment religieux que dans les réseaux familiaux et l'esprit de communauté. Le nombre des Juifs a diminué constamment pendant les dernières décennies à cause de l'émigration et de l'accroissement naturel négatif.

Dans la deuxième moitié des années 1960, période de recrutement de main-d'œuvre pour l'agriculture et l'exploitation forestière, des Allemands de Russie se sont établis en Estonie, en provenance d'Asie Centrale particulièrement. Les 40-50 ans connaissaient encore bien la langue de leurs ancêtres, étant allés à l'école maternelle allemande, mais les enfants parlaient un russe teinté d'allemand. L'administration estonienne de l'époque avait une attitude plus bienveillante envers les Allemands que dans le reste de l'Union Soviétique, et ils y avaient de meilleures chances de présenter leurs demandes d'émigration vers la République Fédérale Allemande. Leurs tentatives de créer des écoles en Estonie n'ont cependant pas réussi à cette époque bien que les clercs des différentes confessions commençaient à organiser des cérémonies religieuses en allemand. En conséquence, la majorité de ces Allemands a émigré. En 1989, 3.466 Allemands habitaient l'Estonie (0,2 % de la population), dont 73 % dans les villes, en particulier à Tallinn (511), à Kohtla-Järve (312), à Narva (249), à Pärnu (135) et à Tartu (135). Aujourd'hui, la plupart d'entre eux a émigré et les autres attendent de partir. Il est donc assez peu probable qu'une population allemande renaisse en Estonie (10). Il semble que leur énergie soit plutôt concentrée sur l'apprentissage de la langue allemande qui est indispensable pour émigrer en Allemagne.

Pendant la période 1989-1994, près de 105 000 personnes ont quitté l'Estonie, parmi lesquelles des Juifs, des Allemands et des Finlandais rapatriés pour des raisons économiques, mais aussi des militaires russes et leurs familles et tous ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas s'intégrer à la société estonienne. Ainsi, 80 à 90 % environ (327 737 personnes) des

étrangers résidant en Estonie ont présenté, à la date prévue (le 12 juillet 1995), une demande pour obtenir l'autorisation de résider et de travailler en Estonie.

Les sociétés culturelles et l'autonomie culturelle dans l'Estonie redevenue indépendante

Du fait d'une certaine indulgence du pouvoir soviétique, un processus de renaissance nationale a commencé à se développer en Estonie à la fin des années 1980, entraînant également les étrangers d'Estonie. La majorité d'entre eux représentait à cette époque des "ethnies sans État".

En 1988, on fonde les premières sociétés et clubs culturels. En septembre de la même année, le premier forum des peuples a lieu et l'Union des Nationalités d'Estonie est créée. Les statuts sont déposés le 18 mai 1989. L'Union a pour objectif principal la protection des intérêts sociaux, économiques, politiques et culturels des groupes ethniques. Peuvent devenir membres de l'Union les organisations ethniques enregistrées légalement et fondées comme Unions volontaires des citoyens. Plus de 30 sociétés culturelles et clubs nationaux ont adhéré à l'Union des Nationalités d'Estonie, représentant 21 groupes ethniques. Parmi eux il y a aussi la Société des Estoniens de l'Est, représentant les Estoniens de Russie.

Conséquence de cette renaissance, douze sociétés culturelles de Finlandais d'Ingrie sont fondées en Estonie, formant une Union (en finnois, *Viron Inkerinsuomalaisten Liitto*) avec le centre à Tartu. En 1993, un mensuel "*Inkeri*" est créé (11).

Les 200 Hongrois résidant en Estonie sont représentés par la Société Culturelle dénommée d'après Munkácsy Mihály, qui publie un journal d'information "*Kapcsolat*" ("Contact").

La Société culturelle des Suédois d'Estonie a été fondée le 28 février 1988 en vue d'unir les Suédois habitant les différentes régions de l'Estonie, de maintenir la particularité ethnographique de leur habitat ancien, d'animer la vie économique et culturelle, de rétablir le droit de propriété des Suédois et de maintenir des contacts avec les Suédois habitant en Suède. Résultat des activités de la Société, la paroisse de l'église Saint Michel de Tallinn a été reconstituée, les églises de Vormsi et de Noarootsi ont été restaurées, ainsi que les cimetières suédois, et un réseau de cours de langue suédoise a été organisé. Le suédois a été inclus dans le programme d'études de l'école de Haapsalu et d'autres écoles de la province de Läänemaa. Un gymnase a été ouvert à Noarootsi et un musée a été fondé à Haapsalu. Depuis 1988, la société publie le journal "*Runor*". En 1989, une deuxième société a été créée à Virumaa.

Les Lettons sont représentés par la Société des Lettons d'Estonie (fondée à Tallinn le 18 novembre 1988) et par la Société lettone de l'Estonie du sud (fondée à Tartu le 31 mai 1990). Grâce à elles, la langue lettone est enseignée aux enfants et des activités culturelles sont organisées. Les Lituaniens sont réunis par l'Union des Lituaniens (fondée le 6 décembre 1989) qui a pour objectif de maintenir la langue et la culture lituanienne, de faire connaître l'histoire de la Lituanie et de contribuer aux échanges culturelles entre l'Estonie et la Lituanie.

Le noyau de la Société culturelle russe (fondée en 1988) est constitué par les représentants de l'intelligentsia de l'ancienne communauté russe d'Estonie et de leurs descendants. Le but de la Société est de rétablir le milieu culturel et les conditions de scolarité pour la minorité russe résidante et de rouvrir le gymnase humanitaire de Tallinn. L'activité de la Société s'exerce principalement dans les régions de Tallinn et de Narva.

Les Ukrainiens et les Biélorusses ont également leurs sociétés culturelles. En 1919 déjà, un Comité National des Citoyens Ukrainiens existait à Tallinn, auquel étaient associées les assemblées de Narva et de Tartu. En 1923, a été fondé le Club des Citoyens Ukrainiens qui a existé jusqu'au milieu des années 1930. Le but des "Compatriotes Ukrainiens", fondée en 1988,

est d'aider les Ukrainiens à s'adapter à la société estonienne tout en conservant les mœurs et les traditions nationales. L'Union diffuse une émission de radio, "*Tchervona Kalyna*" ("La Viorne Rouge"), subventionne une école fondamentale et une école dominicale.

La Société des Allemands d'Estonie réunit les sociétés allemandes de Tartu, Tallinn, Viljandi, Ida-Virumaa et Narva. Elle cherche à ranimer les traditions allemandes en Estonie et à contribuer au développement de la connaissance et de l'emploi de la langue allemande.

La Communauté Juive en Estonie unit les différents clubs juifs. Elle entretient l'École Juive de Tallinn et un groupe d'enfants dans une école maternelle, organise des cours d'hébreu, des conférences et des séminaires sur la culture juive et publie également un journal ("l'Aurore").

La Société culturelle polonaise "Polonia", fondée le 30 juillet 1930, a été supprimée le 1^{er} juillet 1940 et rétablie en novembre 1988. L'objectif principal de la société est de maintenir la langue, la culture et les traditions polonaises.

Pour maintenir la culture et les traditions des 1 002 Roumains (Moldaves) résidant en Estonie et pour développer leurs liens avec leur peuple d'origine, la Société Culturelle de Roumanie-Moldavie a été fondée le 5 janvier 1989. Elle tente également d'organiser des écoles dominicales, des cercles d'enfants en roumain et de fonder un groupe folklorique.

Dès avant la deuxième guerre mondiale, les sociétés des Tatars existaient à Tallinn et à Narva. Elles ont été interdites en 1940. La Société Culturelle tatare a été de nouveau enregistrée en 1988. À l'initiative de sa présidence, la paroisse islamique d'Estonie a également été enregistrée en 1989. Le 24 mars 1990, la Société Culturelle tchouvache a été créée; la même année, une école dominicale a été ouverte, où enfants et adultes apprennent la langue de leur pays d'origine et leur histoire.

Pour satisfaire les demandes culturelles des 1 150 Azers habitant en Estonie, la Société Culturelle d'Azerbaïdjan "*Ocag*" (Foyer) a été fondée en 1988; elle publie un journal portant le même nom. Il existe aussi une Maison Azerbaïdjienne à Tallinn, qui a pour objectif de développer les liens culturels et économiques entre l'Estonie et l'Azerbaïdjan.

Après le 20 août 1991, date à laquelle l'Estonie est redevenue indépendante, les pouvoirs publics se sont intéressés à la question des minorités. Une nouvelle loi sur l'autonomie culturelle des minorités a été mise en chantier et adoptée le 26 octobre 1993. Elle concerne les minorités qui ont des liens étroits et anciens avec l'Estonie et qui souhaitent maintenir leurs traditions culturelles et religieuses ainsi que leur langue. Une minorité ethnique de plus de 3 000 représentants a ainsi la possibilité d'avoir sa propre administration et d'ouvrir une école dans sa langue d'origine. Avoir la nationalité estonienne est une des conditions pour obtenir l'autonomie culturelle subventionnée par l'État. Il suffit pour cela d'être résident en Estonie depuis 5 ans, de connaître un peu la langue estonienne et l'histoire du pays et d'être loyal à l'État Estonien. Un grand nombre d'immigrés a ainsi acquis la nationalité estonienne au cours de ces dernières années. Avec d'autres étrangers, ils ont fondé de nouveaux partis politiques, dont l'union "*Meie kodu on Eesti*" ("Notre patrie, c'est l'Estonie") qui a obtenu des sièges au Parlement aux dernières élections de 1995.

Conclusion

La deuxième guerre mondiale a fait disparaître la plupart des minorités ethniques en Estonie. Les Allemands et les Suédois sont partis immédiatement avant la guerre ou pendant la guerre. La communauté juive et la petite communauté tzigane ont été entièrement exterminées pendant

les premiers mois de l'occupation allemande. Tout de suite après la guerre, les territoires situés au-delà de Narva et la province de Petserimaa ont été rattachés administrativement à la R.F.S.S. de Russie. En 1945, il ne restait des minorités anciennes que les Russes des côtes nord et ouest du lac Peipsi et les Lettons au sud.

Dans la société estonienne actuelle, le noyau étranger est constitué par les nouveaux arrivés, immigrés d'après la deuxième guerre mondiale, la "population de langue russe". Pour l'instant, l'accent n'est pas mis sur la différenciation selon le principe ethnique ni sur la distinction entre minorités nationales et "ethnies sans État". La question de la nationalité est en revanche très actuelle, ainsi que celle de la division en citoyens de l'Estonie, de la Russie et personnes sans nationalité.

Les problèmes des minorités, ainsi que ceux des nouveaux immigrants, réclament une solution. Quelles sont les possibilités de l'État ? L'application de l'autonomie territoriale n'est pas utilisable au nord-est de l'Estonie pour deux raisons. D'une part, les citoyens de la Russie résident pour la plupart dans cette région, et d'autre part les étrangers sont concentrés majoritairement dans les villes alors que les Estoniens peuplent la campagne. L'autonomie culturelle convient parfaitement aux petits groupes ethniques dispersés. Mais elle ne peut s'appliquer aux Russes qui constituent la plus grande minorité ethnique et au sein de laquelle les questions de nationalité se posent avec le plus d'acuité. Les Russes ont par ailleurs trop d'ambitions politiques pour se contenter d'activités culturelles et éducatives. Quelles sont les autres possibilités ? Peut-être le libéralisme, très largement pratiqué en Europe occidentale, qui garantit les libertés individuelles (non du groupe !) et assure ainsi la loyauté de chaque personne à l'État.

Bibliographie

(1) ANDERSON, E., 1991, "How Narva, Petseri, and Abrene came to be in the RSFSR", *Regional Identity under Soviet Rule : The case of the Baltic States*, Eds. Dietrich André Loeber, V. Stanley Vardys, Laurence P. A. Kitching. (Publications of the Association for the Advancement of Baltic Studies 6.) Hackettstown, N. J., pp. 395-409.

(2) ARISTE, P., 1959, "Mustlastest" [*Summary : The Gypsies*], *Eesti Loodus / Estonian Nature*, Tartu, p. 22-28.

(3) BERG, E., 1994, "The Peculiarities of Jewish Settlement in Estonia", *GeoJournal*, vol. 33, no.4, pp. 465-470.

(4) HALLIK, K., 1992, "Alles aus dem Lot - die Nationalitätenfrage oder wie erkennt man Esten ?" *Estland : Express Reisehandbuch*, Leer : Mundo Verlag, S. 95-99.

(5) JOKTON, K., 1992, *Juutide ajalooost Eestis*, Tartu.

(6) KALA, K., 1992, "Eesti rahvuslikust koosseisust pärast Teist maailmasõda" [*Summary : On the ethnic composition of Estonia after World War II*], *Akadeemia*, Tartu, p. 508-535, 628-630.

(7) KULU, H., 1992, "Eestlased maailmas. Ülevaade arvukusest ja paiknemisest", [*Summary : Estonians in the World. An Overview of Number and Localization*], Tartu.

(8) KURS, O., 1991, "Sur la géographie ethnique et politique en Ingrie et Estonie", *Revue Géographique de L'Est*, no. 2, p. 171-172.

(9) KURS, O., 1992, "Estlands geopolitische Lage" *Estland : Express Reisehandbuch*, Leer : Mundo Verlag, S. 14-24.

(10) KURS, O., 1993, "Sakslased Venemaal" [*Summary : The Russian Germans*], *Akadeemia*, p. 1452-1483, 1521-1522.

(11) KURS, O., 1994, "Ingria : The Broken Landbridge between Estonia and Finland", *GeoJournal*, vol. 33, n° 1, pp. 107-113.

(12) MATSULEVITS, A. (koost.), 1993, *Vähemusrahvuste kultuurielu Eesti Vabariigis 1918-1940*, Dokumente ja materjale, Tallinn.

(13) PIIRIMÄE, H., 1992, "Eine schwierige Verwandtschaft - Esten und Baltendeutsche in Vergangenheit und Gegenwart" *Estland : Express Reisehandbuch*, Leer : Mundo Verlag, S. 101-108.

(14) PULLERITS, A. (Herausgeber), 1938, *Estland. 20 Jahre Selbständigkeit*, Tallinn.

(15) RIIGI STATISTIKA KESKBÜROO [Bureau Central de Statistique de l'Estonie. *Rahvastikuprobleeme Eestis : II rahvaloenduse tulemusi / Problèmes de la population : Résultats du recensement de 1. III 1934*], Vol. IV vihik , 1937, Tallinn.

(16) SANGUIN, A.-L., 1989, "Les minorités ethniques en Europe : Quelques problématiques spatiales", *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, t. 66, no. 3, p. 205-212.

Naiissaar
Pakri Pakiiski
YOM I ENIM



